

## AVIS DE PUBLICITE

2020-01 G UTI MA

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DIRECTION TERRITORALE du NORD-EST COMMUNE DE VIREUX WALLERAND

#### Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial

<b>Publié le</b>	15 octobre 2020
<b>Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication</b>	1 mois
<b>Date limite de réception des propositions</b>	<b>Date</b> : 16 novembre 2020 <b>Heure</b> : 12h
<b>Objet de l'occupation</b>	Emplacement pour un ponton de 10 m <sup>2</sup>
<b>Lieu</b>	<b>Commune</b> : 08320 VIREUX WALLERAND <b>Adresse</b> : Rue du rivage - voie verte <b>Références cadastrales</b> : section AC non cadastré <b>PK</b> : 14,180 en rive droite au niveau du château de Vireux Wallerand
<b>Activité(s) pouvant être exercée(s)</b>	À proposer par le candidat
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement</b>	Voir photo
<b>Restrictions</b>	
<b>Type d'autorisation délivrée</b>	Convention d'occupation temporaire
<b>Conditions financières générales</b>	Le montant de la redevance sera fonction de la nature de l'activité proposée par le candidat, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement : <a href="https://www.vnf.fr/vnf/app/uploads/2020/02/Tarifs-Domaniaux-2020-Version-D%C3%A9finitive-D%C3%A9cembre-2019.pdf">https://www.vnf.fr/vnf/app/uploads/2020/02/Tarifs-Domaniaux-2020-Version-D%C3%A9finitive-D%C3%A9cembre-2019.pdf</a>
<b>Date de disponibilité prévisionnelle du bien</b>	
<b>Durée de la COT/AOT</b>	Durée à établir avec le candidat dans la limite de 5 ans maximum
<b>Critères de sélection</b>	Les critères seront considérés en fonction de l'enjeu économique lié à la voie d'eau, de l'activité envisagée, et de l'offre de prix proposée.
<b>Négociation</b>	oui
<b>Pièces à fournir</b>	Statuts et Kbis (si société), pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire(s) de l'acte, documents liés au bateau s'il y a lieu, une attestation d'assurance, un justificatif de domicile

de moins de 3 mois et un projet proposé ainsi que l'offre de prix. Lien à la tarification domaniale : <https://www.vnf.fr/vnf/app/uploads/2020/02/Tarifs-Domaniaux-2020-Version-D%C3%A9finitive-D%C3%A9cembre-2019.pdf>

**Dépôt des candidatures** –  
*Modalités de transmission*

La demande est à rédiger en français et à envoyer par voie électronique à : [uti.meuse-ardennes@vnf.fr](mailto:uti.meuse-ardennes@vnf.fr), **en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité.**

Ou par courrier postal : UTI Meuse-Ardenne – 2 Avenue de Montcy-notre-Dame 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, **en indiquant sur l'enveloppe : NE PAS OUVRIR ainsi que le n° de l'avis publicité concerné et sur votre courrier en objet.**

**Service à contacter pour  
renseignement**

Voies navigables de France  
UTI Meuse-Ardenne  
2 Avenue de Montcy Notre Dame  
08000 Charleville-Mézières  
Tél : 03.24.33.20.48

**Descriptif : terre-plein en bord de voie verte**

